

COURRIER

Le magazine des décideurs

cadres

& dirigeants

N° 89 - MARS 2015

www.courriercadres.com

SONDAGE EXCLUSIF

Yoda ou Daenerys Targaryen
Qui est le manager idéal ?

DOSSIER SPÉCIAL

FRANCHISE :
**Passeport pour
la reconversion**

ZOOM SUR

BORDEAUX : **En route
vers le futur !**

Interview

Nick Leeder,
directeur général de

Google
France

Le dilemme de la
TRANSPARENCE

L 18126 - 88 S - F : 4,90 € - RD



Recherche d'un nouvel emploi Pris la main dans le sac, préparez la riposte !

Qui n'a jamais pensé à chercher un nouveau job même confortablement installé dans un CDI ? Jusque-là, rien de très singulier. Pourtant quand votre boss vous repère, les événements peuvent prendre une tournure qu'il est préférable de maîtriser.

À la fin d'une réunion, votre supérieur vous retient et souhaite vous parler. Une fois vos collègues sortis, il engage la conversation de manière abrupte. *"Alors comme ça tu veux nous quitter ?"* Une situation devenue plutôt courante dans une période d'incertitude économique dans laquelle les cadres éprouvent souvent l'envie d'aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs.

Besoin de se rassurer sur son employabilité ou nécessité d'aborder un nouveau challenge professionnel, les raisons peuvent être multiples. Si nombreux sont vos amis qui ont connu pareille situation, voici quelques conseils pour sauver la mise et retourner les choses à votre avantage.

NE PAS DRAMATISER

"La première attitude à adopter, c'est déculpabiliser," lance Fatine Dallet, directrice de la division ingénieurs au sein de Michael Page. C'est très important d'un point de vue personnel." Cette

spécialiste des ressources humaines qui gère une équipe de consultants chargés de recruter des profils d'ingénieurs estime qu'il est tout à fait normal, vu le contexte économique actuel,

"Il faut aborder les choses sous l'angle de l'employabilité, montrer que vous souhaitez reprendre les rênes de votre carrière."

d'être en veille sur ce qui se passe sur le marché. "Aujourd'hui, on s'attend à ce que les candidats soient un minimum au fait de ce qu'il se passe sur le front de l'emploi dans leur secteur, poursuit-elle. Par exemple il est important de savoir se situer au niveau des salaires." Elle explique également que, parfois, les cadres qui cherchent un autre emploi et regardent un peu ce qu'il se passe sur le marché se rendent compte qu'ils ne sont pas si mal lotis. L'essentiel étant de dédramatiser la situation. Que vous vouliez réellement quitter votre

poste ou juste vous renseigner, il n'y a pas mort d'homme, la démarche est tout à fait naturelle. "Lorsqu'un cadre est dans une entreprise depuis 5 ans, la question du next step se pose naturellement", justifie Ghislain de Gestas, fondateur du cabinet Tactic RH.

Pour autant, il faut distinguer deux cas de figure ; soit vous êtes uniquement en veille, soit vous êtes en recherche active, vous attendez des retours éventuels avant de

passer des entretiens. Les deux contextes sont bien différents.

JOUER LA TRANSPARENCE

Quoi qu'il en soit, il est important de désamorcer rapidement les choses en engageant le dialogue avec votre hiérarchie et pourquoi ne pas en profiter pour exposer vos doléances concernant vos envies d'évolution. *"Il faut jouer la transparence et éventuellement faire une demande de formation, suggère Ghislain de Gestas. Il faut aborder les choses sous l'angle de l'employabilité, montrer que vous souhaitez reprendre les*



SUR LE PLAN JURIDIQUE

Si votre supérieur apprend que vous êtes en train de chercher du travail ailleurs, sachez dans un premier temps, qu'au niveau juridique, vous ne risquez absolument rien. "C'est un droit et aujourd'hui un devoir d'être en veille et d'avoir un bon recul sur le marché, explique Fatine Dallet de Michael Page. Même s'il est, bien sûr déconseillé de rechercher du travail dans l'enceinte de l'entreprise." "Juridiquement, ce n'est absolument pas une erreur l'égale, renchérit Ghislain de Gestas du cabinet Tactic RH. Par contre si vous êtes amené à rencontrer d'autres entreprises du secteur, il faut faire attention à ne pas divulguer d'informations confidentielles sur votre employeur ou sur les projets en cours". Il faut également savoir que les personnes que vous avez éventuellement rencontrées dans le cadre de votre recherche n'ont pas le droit de contacter votre employeur actuel, sans votre accord, pour lui demander son avis sur vos qualités professionnelles. "Cela s'appelle de la prise de référence sauvage et c'est tout à fait illégal (loi Informatique et liberté 1978.), insiste Fatine Dallet. L'employeur n'a pas le droit de répondre si le candidat n'a pas donné son consentement, et cela vous montre aussi que ce n'est pas la peine de continuer avec cette entreprise."

“Lorsqu’un cadre est dans une entreprise depuis 5 ans, la question du next step se pose naturellement.”

dans une recherche active et d'être à l'écoute des opportunités qui s'offrent à vous. "Cette situation peut vous permettre d'analyser votre position dans l'entreprise, si votre employeur ne tient pas compte de cet événement, n'hésitez pas à vous positionner sur des offres, conseille Fatine Dallet. Si votre supérieur accorde peu d'importance à vos demandes, il faut en tirer les conséquences."

Vous avez également la possibilité d'informer le service des ressources humaines de votre entreprise si les choses se passent mal avec votre hiérarchie en expliquant la situation, exposant les demandes que vous avez formulées et en expliquant que vous n'avez aucun retour. ■

Marie ROQUES

TACTIC RH

Conseil
en Ressources Humaines

www.tacticrh.com

rênes de votre carrière, ce qui n'est pas synonyme d'un manque de sérieux ou de fiabilité." L'important étant de respecter la hiérarchie, d'en parler avec votre N+1 et pourquoi pas également à votre direction générale si vous pouvez y avoir accès.

"Après avoir évoqué cette question avec votre employeur actuel, n'hésitez pas à le relancer si besoin avec une nouvelle proposition qui vous permettrait par exemple de gérer un portefeuille plus important ou d'avoir un champ d'actions élargi", poursuit Fatine Dallet. Cette situation peut aussi faire prendre conscience à votre supérieur de vos frustrations et de votre besoin de challenge. "Cela peut également déclencher un électrochoc, explique Ghislain de Gestas. J'ai connu une situation dans laquelle une salariée est passée d'un poste d'encadrant à numéro trois d'une holding. Elle avait parlé à son employeur de sa décision de partir et l'entreprise a réagi pour ne pas laisser s'enfuir l'un de ses meilleurs éléments."

PROFITEZ DE L'OCCASION

En revanche si vous vous sentez mis à l'écart à la suite de cette discussion, il est bon de se mettre